



CHARTRE ÉTHIQUE

FONDATION
GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE

Janvier 2019

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Participer à la lutte contre la pauvreté en favorisant l'entrepreneuriat à impact social et l'inclusion financière.

NOS ENGAGEMENTS

La Fondation Grameen Crédit Agricole a pour mission de financer et d'accompagner les institutions de microfinance, les entreprises et les projets qui **promouvent une finance inclusive et le développement des économies rurales**, partout dans le monde. Elle s'engage à proposer des modèles d'investissement responsables, solidaires, à effet social positif et dans le respect de l'environnement.

La Fondation s'engage à générer une **double performance** : économique, garante de sa durabilité ; et sociale, garante de son utilité. Elle s'engage à rendre compte de cette double performance.

Au travers de cette Charte Éthique, la Fondation exprime ses **engagements pour un comportement animé par ses valeurs et par ses principes d'action** vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes : les institutions de microfinance et les entreprises à impact social qu'elle accompagne ; ses

fondateurs Grameen Trust et le Groupe Crédit Agricole ; ses investisseurs ; ses partenaires techniques et financiers ; ses fournisseurs et ses collaborateurs.

Les collaborateurs et les administrateurs de la Fondation s'engagent, quant à eux, à respecter les valeurs inscrites dans cette charte et à être exemplaires dans la façon de s'y conformer.

Les principes d'action et de comportement de la Fondation s'inscrivent dans le cadre des principes fondamentaux exprimés par les différents textes internationaux parmi lesquels les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme édictée par l'ONU en 1948, les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail et les principes de conformité du corpus de règles du groupe Crédit Agricole (corpus FIDES).



© Didier Gentilhomme

NOTRE IDENTITÉ ET NOS VALEURS

Les valeurs de la Fondation Grameen Crédit Agricole sont la **responsabilité**, l'**engagement** et la **créativité**. Ces valeurs, lorsqu'elles s'expriment dans le travail d'équipe, créent de l'intelligence collective et guident les actions de la Fondation.

Grâce aux liens qu'elle tisse avec ses parties prenantes, à la dynamique d'alliances, au partage d'expériences et de connaissances, la Fondation Grameen Crédit Agricole a pour objectif d'accompagner ses partenaires dans la durée avec sincérité, loyauté, détermination et agilité.

Dans des contextes géographiques, économiques et socioculturels divers, la

Fondation Grameen Crédit Agricole entend agir en tenant compte des caractéristiques de ses territoires d'intervention, avec respect, ouverture, intégrité et humilité.

La Fondation Grameen Crédit Agricole recherche en particulier le **développement juste des économies rurales, et l'émancipation économique des femmes**. Elle veille à l'amélioration continue de son impact social.

L'identité et les valeurs de la Fondation Grameen Crédit Agricole constituent le fondement des principes d'action qui régissent ses activités et garantissent sa solidité et son développement.



© Didier Genthomme

NOS PRINCIPES D'ACTION

ILS S'EXERCENT :

VIS-A-VIS DES PARTENAIRES SOUTENUS : INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET ENTREPRISES A IMPACT SOCIAL

Responsabilité et exigence : le respect de ses engagements envers les institutions et entreprises financées est au cœur des priorités de la Fondation. Avec des critères d'éligibilité stricts sur les indicateurs sociaux et la protection des clients ainsi qu'une double analyse des performances économiques et sociales des organisations soutenues, la Fondation promeut une finance responsable.

Adaptabilité et proximité pour mieux accompagner ses partenaires : parce qu'elle instaure une relation de proximité, respectueuse de ses partenaires et des territoires. Avec sens du service, agilité et flexibilité, la Fondation adapte son offre d'accompagnement aux besoins de ses partenaires.

Complémentarité : parce que la lutte contre la pauvreté ne peut se mener seul, la Fondation agit aux côtés d'autres acteurs engagés. Avec ouverture, volonté et écoute, la Fondation tisse des liens et initie des alliances stratégiques afin de faire converger les actions pour une économie mieux partagée.

VIS-A-VIS DE LA SOCIÉTÉ

Droits fondamentaux : la Fondation Grameen Crédit Agricole exerce son activité partout dans le monde dans le respect des droits humains et des droits sociaux fondamentaux. Les actions

de la Fondation contribuent à la réalisation de 9 des 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies : lutte contre la pauvreté (ODD1), travail décent et croissance économique (ODD8), égalité entre les sexes (ODD5), consommation et production responsables (ODD12), énergie propre à un coût abordable (ODD7), faim zéro (ODD2), lutte contre le changement climatique (ODD13), partenariats pour la réalisation des Objectifs (ODD17), eau propre et assainissement (ODD 6).

La Fondation Grameen Crédit Agricole, dans ses relations avec les institutions de Microfinance soutenues, met parmi ses priorités le fait que soit assurée la protection des clients finaux contre les risques auxquels ils font face dans l'utilisation de services financiers, tels que le surendettement, le manque de transparence, la divulgation de données personnelles, des conditions abusives de prêt et/ou des pratiques de recouvrement irresponsables.

VIS-A-VIS DE NOS COLLABORATEURS

Agir en employeur responsable, c'est garantir le principe d'équité et de non-discrimination (origine, genre, religion, opinion politique, âge, situation de handicap, état de santé, orientation sexuelle), promouvoir la mixité, la diversité des parcours, favoriser la formation, le dialogue social, la qualité de vie au travail. C'est aussi être très vigilant à la sécurité physique des collaborateurs qui partent en mission.

VIS-A-VIS DES INVESTISSEURS ET DES BAILLEURS DE FONDS

Afin de démontrer la pertinence de financer durablement la microfinance et les entreprises à impact social, la Fondation Grameen Crédit Agricole s'attache à garantir aux investisseurs des **informations transparentes, vérifiées, loyales** notamment sur les performances sociales et la protection des clients.

Elle s'engage à assurer l'intégrité financière de ses investissements en respectant les normes internationales de lutte anti blanchiment (LAB), contre le financement du terrorisme (CFT) et contre la corruption, adaptées aux risques du secteur de la finance inclusive et des environnements nationaux de ses partenaires. Elle protège ainsi la réputation de ses investisseurs.

VIS-A-VIS DES FONDATEURS : LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE ET GRAMEEN TRUST

La Fondation s'attache à **rendre compte fidèlement de la réalisation de sa mission**. La Fondation Grameen Crédit Agricole s'enrichit des recherches, des savoirs et des expériences de ses Fondateurs. En retour, elle partage son savoir-faire acquis (notamment sur les questions de mesure des performances sociales) et promeut des modèles économiques alternatifs.

PAR UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Professionalisme et compétences : les administrateurs et collaborateurs doivent connaître et appliquer les lois, règlements, normes et standards professionnels ainsi que

les procédures applicables à la Fondation afin de s'y conformer et de les mettre en pratique de façon responsable. Les administrateurs siègent à titre bénévole.

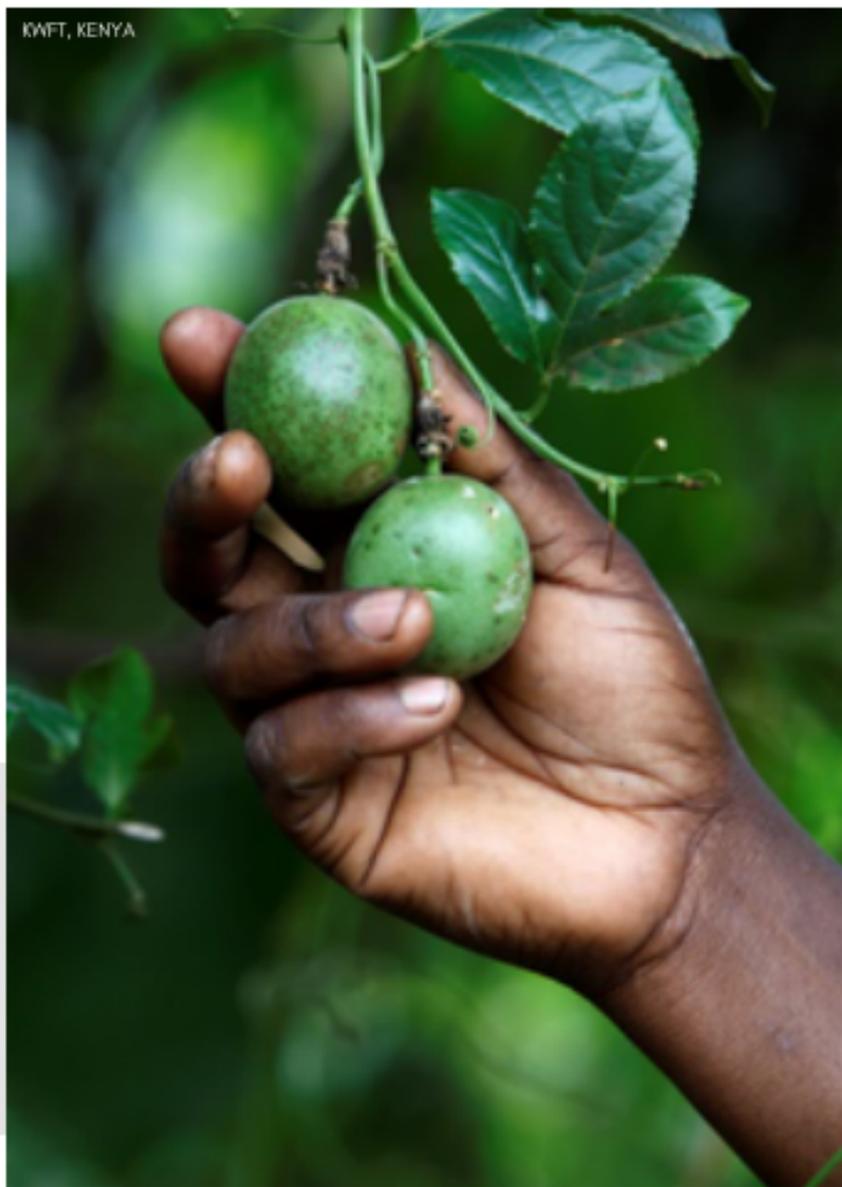
Conduite responsable : les administrateurs et les collaborateurs doivent s'adapter aux contextes culturels des pays où la Fondation est présente et en respecter les usages. Ils s'abstiennent de toute action susceptible de nuire à la réputation ou à l'intégrité de l'image de la Fondation Grameen Crédit Agricole, de ses Fondateurs, de ses investisseurs et de ses partenaires.

Confidentialité et intégrité des informations : les administrateurs et collaborateurs observent un même devoir de discrétion et s'interdisent de diffuser indûment ou d'exploiter, pour leur propre compte ou pour le compte d'autrui, les informations confidentielles qu'ils détiennent. Chaque collaborateur veille à transmettre des informations intégrées et sincères aux partenaires, aux investisseurs et aux parties prenantes en général.

Prévention des conflits d'intérêts : les administrateurs et collaborateurs doivent se prémunir de toute situation de conflits d'intérêts afin de préserver, en toutes circonstances, la primauté des intérêts de la Fondation et ceux de ses partenaires et investisseurs.

Vigilance : les administrateurs et collaborateurs s'attachent à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, à respecter les sanctions internationales, à lutter contre la corruption et à prévenir la fraude. Chacun exerce une vigilance appropriée à la nature de son métier et, si nécessaire, son droit d'alerte, dans le respect des réglementations et procédures en vigueur.

KWFT, KENYA



© Philippe Lissac



FONDATION GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE
5, Allée Scheffer – L-2520 Luxembourg

www.gca-foundation.org

Contact : info@gca-foundation.org

Suivez-nous sur

